

## Préoccupés par la pauvreté des personnes ayant une incapacité, les Canadiens appuient le nouveau projet national de prestations.

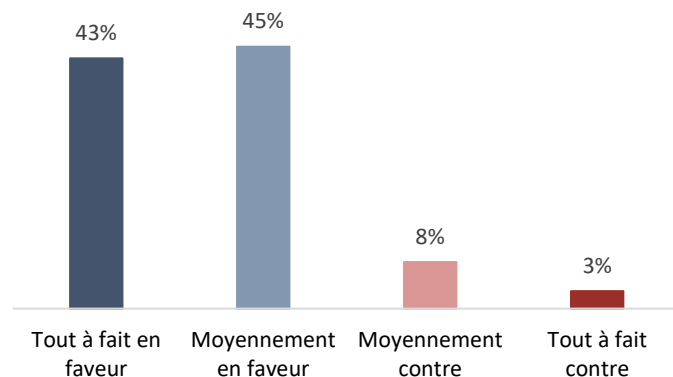
Une enquête auprès des Canadiens vivant avec une incapacité révèle un certain niveau de pauvreté parmi ceux-ci, ainsi que d'autres obstacles sociaux.

**Le 22 juin 2021** – Conscient des difficultés auxquels les Canadiens vivant avec une incapacité doivent faire face – et qui ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19 – le gouvernement fédéral a [dressé certaines stratégies](#) d'aide lors de son discours du Trône de septembre 2020. Le gouvernement a promis une nouvelle prestation canadienne d'invalidité, basée sur le Supplément de revenu garanti versé aux aînés. Depuis l'automne dernier, les détails sur le sujet se sont faits rares, mais dans le cadre de son budget du printemps dernier, le gouvernement fédéral a mis de côté près de 12 millions de dollars, échelonnés sur trois ans, pour entreprendre un processus de consultation et de réforme des programmes et indemnités existants avec l'intention de créer une nouvelle prestation unifiée.

Le soutien envers cette nouvelle prestation est évident, selon une nouvelle enquête menée par la fondation sans but lucratif Institut Angus Reid, en partenariat avec le Planned Lifetime Advocacy Network (PLAN). Près de 9 Canadiens sur 10 (89 %) se disent en faveur d'une Prestation canadienne d'invalidité. Il est possible que ce soutien massif vienne du fait que la majorité de la population (59 %) croit que le soutien et les indemnités actuelles pour les personnes ayant une incapacité sont insuffisants.

C'est une mesure absolument nécessaire, aux dires des Canadiens vivant avec une incapacité. Plus de 800 Canadiens avec incapacité ont été interrogés pour cette étude et plusieurs d'entre eux disent éprouver des difficultés financières, en plus de déclarer être moins satisfaits dans leur vie personnelle et avoir moins d'espoir pour l'avenir que ceux vivant sans incapacité. Les répondants avec incapacités

### Êtes-vous en faveur ou contre cette Prestation canadienne d'invalidité proposée? (Échantillon national représentatif, n = 1796)



#### MÉTHODOLOGIE :

L'Institut Angus Reid a mené une enquête en ligne du 17 au 21 mai 2021 parmi un échantillon aléatoire représentatif issu d'un groupe de 2103 adultes canadiens membres du [Forum Angus Reid](#), comprenant un échantillon national de la population générale de 1796 répondants, augmenté d'un échantillon de Canadiens vivant avec une incapacité afin d'étendre cet important sous-échantillon à 858 répondants.

À titre de simple comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille impliquerait une marge d'erreur de +/- 2,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Les écarts dans les totaux ou entre eux sont attribuables aux arrondissements. Des tableaux détaillés sont présentés à la fin de ce communiqué.

Cette étude a été menée en partenariat avec [Planned Lifetime Advocacy Network \(PLAN\)](#).

#### CONTACT:

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

estiment également faire face à des obstacles au niveau des emplois, de la scolarité et des activités qu'ils aimeraient faire. Ces obstacles sont encore plus prononcés parmi ceux ayant un faible revenu familial.

### Autres conclusions principales :

- Les Canadiens sont conscients que de vivre avec une incapacité signifie que le coût de la vie est plus élevé. Deux Canadiens sur cinq en situation d'incapacité estiment être souvent ou toujours stressés à propos de l'argent.
- Les personnes avec incapacités sont plus insatisfaites lorsqu'il est question de leur bonheur personnel (28 %) et leurs perspectives d'avenir (36 %), dans une proportion presque doublée par rapport aux autres répondants (15 % et 19 %, respectivement).
- Le taux de connaissance à propos des indemnités actuellement disponibles est faible. Les personnes ayant une incapacité (67 %) et les personnes sans incapacité (59 %) déclarent ne pas très bien connaître les services de soutien disponibles, ou encore ne pas avoir de connaissance sur le sujet.
- Le taux de confiance envers le gouvernement fédéral ou provincial pour gérer les services de soutien ou les indemnités existantes est très faible. Trois répondants sur cinq (62 %) déclarent faire très peu ou pas du tout confiance au gouvernement fédéral lorsqu'il est question de gérer ce domaine et les deux tiers (67 %) disent la même chose de leur gouvernement provincial.
- La majorité des gens (57 %) estime que la Prestation canadienne d'invalidité est la meilleure chose à faire et 88 pourcent sont d'accord avec l'énoncé suivant : « Établir une prestation canadienne d'invalidité est un engagement essentiel pour le gouvernement. Il est temps que l'ensemble du pays joigne ses forces et mette fin à la pauvreté des personnes vivant avec une incapacité. »
- Près des deux tiers (63 %) croient que cette Prestation devrait être fixée plus haut que le seuil de la pauvreté.
- La plupart des répondants (74 %) estiment que le délai de trois ans pour développer la Prestation est trop lent.

### À propos d'ARI

*L'Institut Angus Reid (ARI) a été fondé en octobre 2014 par le Dr. Angus Reid, enquêteur et sociologue. ARI est une fondation de recherche nationale sur l'opinion publique sans but lucratif et non partisane, créée afin de faire progresser l'éducation par la commission, la réalisation et la diffusion de données statistiques impartiales et accessibles au public sur des sujets tels l'économie, les sciences politiques, la philanthropie, l'administration publique, les affaires domestiques et internationales, ainsi que d'autres enjeux socioéconomiques importants au Canada et à son peuple.*

---

#### CONTACT:

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

---

**INDEX:**

**Première partie : Les incapacités au Canada**

- L'approche de l'enquête pour définir la vie avec une incapacité
- Le profil de l'incapacité – les conditions médicales et différences démographiques importantes

**Deuxième partie : Expérience vécue : la pauvreté des personnes vivant avec une incapacité**

- Situation financière personnelle et niveau de stress
- Une incapacité signifie des dépenses plus importantes

**Troisième partie : Données comparatives sur d'autres aspects de la vie**

- Satisfaction dans sa vie et perspectives d'avenir
- Obstacles sociaux/accessibilité
- Satisfaction au travail et dans son emploi

**Quatrième partie : Perspectives face au statu quo**

- La familiarité avec les prestations existantes; sont-elles suffisantes
- Le taux de confiance envers le gouvernement fédéral/provincial pour gérer les prestations existantes
- Le besoin de s'appuyer sur les prestations, subvenir à ses besoins

**Cinquième partie : La Prestation canadienne pour l'invalidité**

- Soutien élevé
- Principaux facteurs de soutien
- Autres préoccupations – la vitesse du processus, les intentions, les « coupures »

**Première partie : Les incapacités au Canada**

**L'approche de l'enquête pour définir la vie avec une incapacité**

Selon les estimations de cette enquête, 30 pourcent des adultes canadiens vivent avec une incapacité ou un problème de santé leur causant un certain niveau de difficulté dans leurs activités quotidiennes.

Pour établir cette catégorisation, les Canadiens participant à l'étude devaient tout d'abord indiquer s'ils souffraient d'au moins une incapacité ou un problème de santé, incluant ceux qui sont les plus souvent associés aux incapacités – comme la douleur chronique, les problèmes de mobilité, problèmes d'ouïe/de vision ou de santé mentale. La liste comprenait également d'autres maladies pouvant avoir des effets invalidants, mais qui ne sont pas traditionnellement associés à la définition de handicap – comme les maladies auto-immunes ou d'autres problèmes de santé chronique. En raison de cette liste élargie, une proportion supérieure de la population est ici qualifiée comme « vivant avec une incapacité », comparativement aux [statistiques officielles de Statistique Canada](#) (30 % et 22 %, respectivement)

---

**CONTACT:**

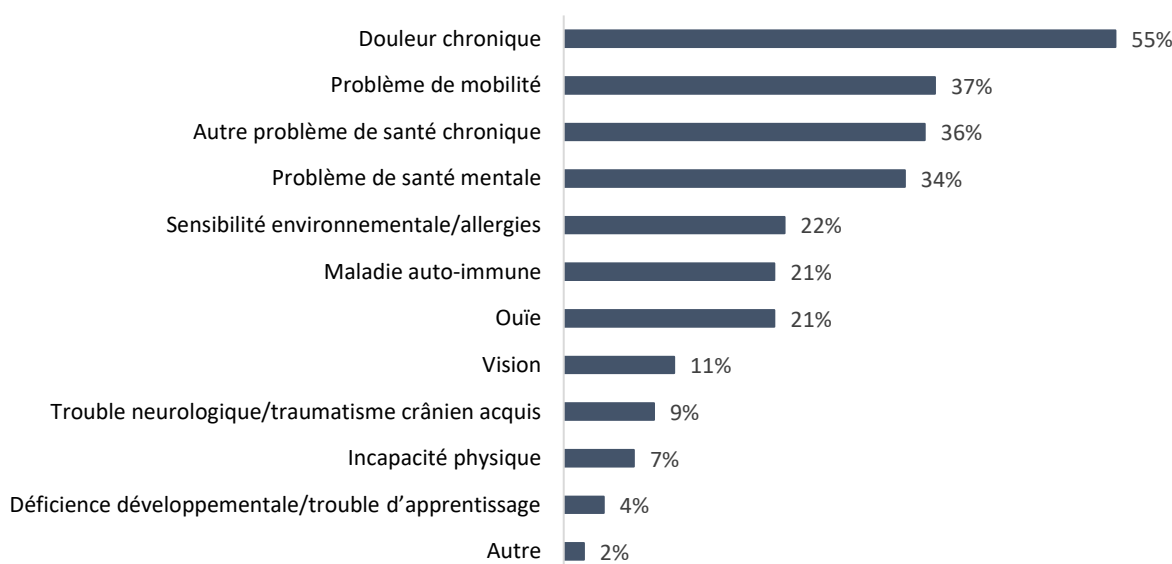
Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

Nous avons également examiné la question de la fréquence et de la mesure par laquelle les activités quotidiennes sont affectées par l'incapacité/le problème de santé, afin d'attribuer un niveau de « sévérité » pour des fins d'analyse. (Veuillez consulter la méthodologie détaillée à la fin de ce communiqué.)

### **Le profil de l'incapacité – les conditions médicales et différences démographiques importantes**

La douleur chronique est le problème de santé le plus souvent signalé par les répondants de cette étude. Plus de la moitié des personnes vivant avec une incapacité (55 %) indiquent en souffrir. De plus, les problèmes de mobilité (37 %) et de santé mentale (34 %) sont signalés par plus du tiers des répondants :

#### **Souffrez-vous d'un ou plusieurs des problèmes de santé suivants? (Personnes avec incapacités, n = 858)**



Les gens vivant avec une incapacité sont moins portés à avoir complété des études supérieures, comparativement à ceux sans incapacité. En effet, un sur quatre (24 %) déclare avoir un diplôme universitaire, alors que c'est le cas de 32 pourcent des répondants sans incapacité.

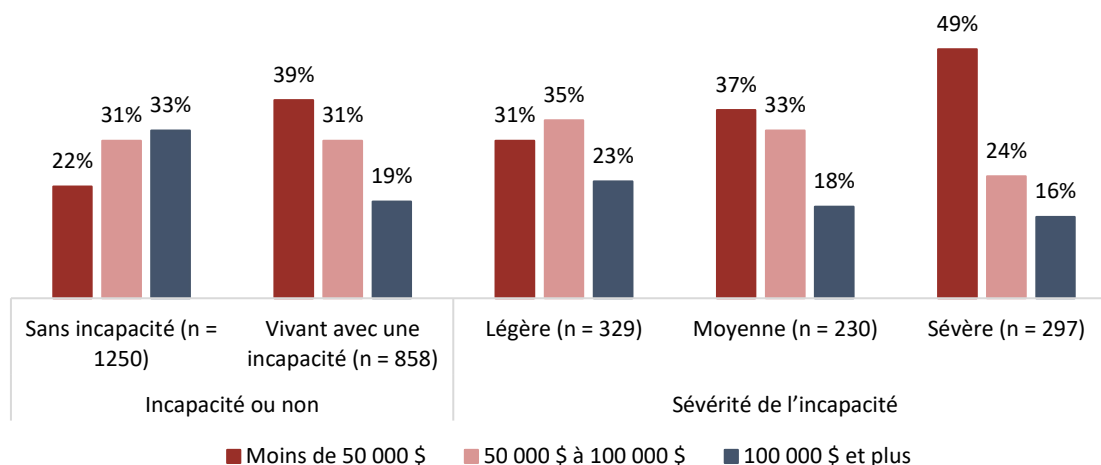
Les personnes vivant avec une incapacité sont également plus souvent des femmes (57 %) et sont âgées de plus de 55 ans (53 %), comparativement à ceux qui n'ont pas d'incapacité (48 % et 34 %, respectivement), ce qui fait écho aux [données de Statistique Canada](#).

Il est important de noter que les personnes vivant avec une incapacité indiquent gagner un revenu inférieur à celui indiqué par les personnes sans incapacité. Cet écart entre les revenus augmente en fonction de la sévérité de l'incapacité, comme on peut le constater dans le graphique ci-dessous :

#### **CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

### Revenu du ménage: Personnes sans incapacité vs personnes avec incapacités



[Statistique Canada](#) a déjà démontré que le taux de pauvreté chez les Canadiens ayant une incapacité était plus haut que chez les autres Canadiens : les personnes souffrant d'incapacité sévère et âgées de 25 à 64 ans (28 %) sont presque trois fois plus susceptibles de vivre sous le seuil de la pauvreté que celles sans incapacité (10 %).

Les données de l'ARI confirment ce fait. Les personnes ayant une incapacité affirment gagner un revenu inférieur à 25 000 \$ deux fois plus souvent que ceux n'ayant pas d'incapacité (15 % et 7 %, respectivement).

## Deuxième partie : Expérience vécue : la pauvreté des personnes vivant avec une incapacité

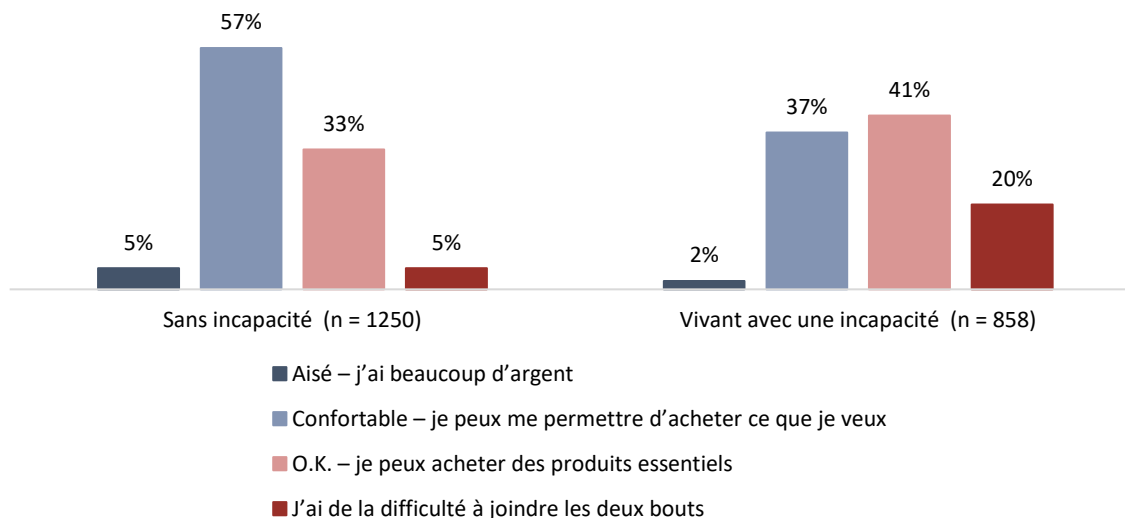
### Situation financière personnelle et niveau de stress

Alors que les données sur le revenu indiquent déjà que les personnes ayant une incapacité se retrouvent souvent dans des circonstances difficiles, leurs expériences personnelles nous permettent de connaître plus de détails sur la difficulté de leur situation. Trois Canadiens sur cinq ayant une incapacité (61 %) affirment être juste « O.K. » ou avoir de la difficulté à joindre les deux bouts, tandis que la même proportion de répondants vivant sans incapacité (62 %) déclare le contraire – qu'ils vivent aisément ou confortablement.

#### CONTACT:

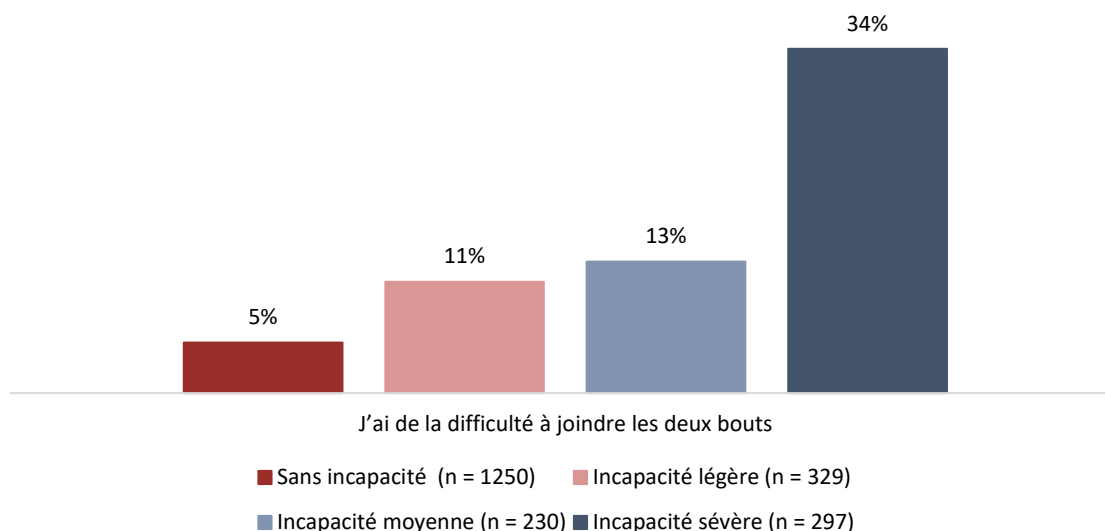
Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

### Situation financière des Canadiens vivant avec une incapacité vs ceux qui vivent sans incapacité



Plus l'incapacité est sévère, plus la situation financière s'aggrave : parmi les personnes ayant une incapacité sévère, le tiers (34 %) déclare avoir de la difficulté à joindre les deux bouts, un taux beaucoup plus élevé que chez les personnes ayant une incapacité moyenne ou légère.

### Situation financière par sévérité de l'incapacité



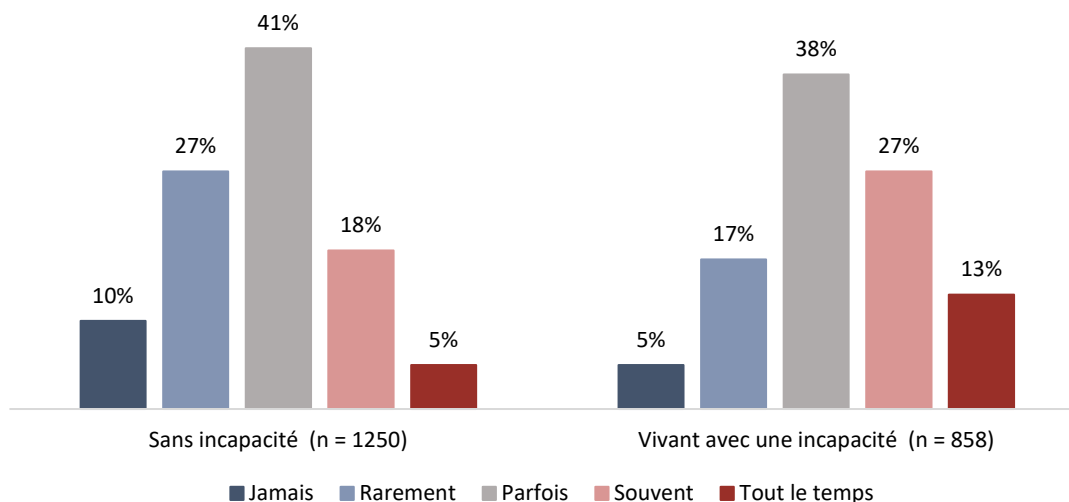
Le manque d'argent est une source de stress pour beaucoup de gens. Deux Canadiens sur cinq vivant avec une incapacité (40 %) affirment être souvent ou toujours préoccupés à propos de l'argent, ce qui représente presque le double des Canadiens sans incapacité déclarant la même chose (23 %). Les difficultés augmentent en fonction de la sévérité de l'incapacité. Ceux ayant une incapacité faible

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

déclarent être souvent ou toujours stressés à propos de l'argent dans une proportion de 32 pourcent, alors que plus de la moitié de ceux avec une incapacité sévère (52 %) déclarent la même chose ([Veillez consulter les tableaux détaillés](#)).

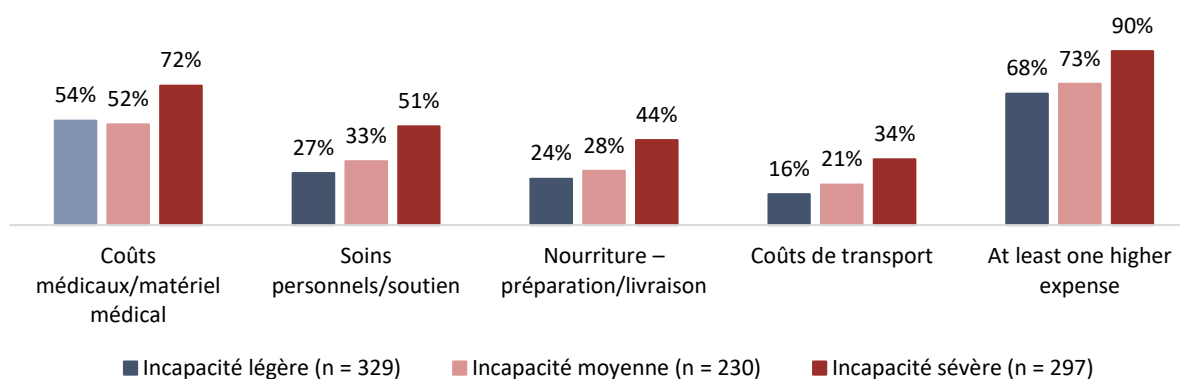
### À quelle fréquence êtes-vous stressé à propos de l'argent?



### Une incapacité signifie des dépenses plus importantes

Une grande majorité de personnes ayant une incapacité légère (68 %), moyenne (73 %) et sévère (90 %) affirme devoir faire face à des dépenses plus élevées dans au moins un domaine, en raison de leur incapacité. Les coûts médicaux et le matériel médical sont la dépense la plus fréquemment invoquée.

### Vos dépenses sont-elles plus élevées dans les domaines suivants en raison de votre incapacité? (Répondants vivant une incapacité, n = 898)



De manière générale, 85 pourcent des gens vivant avec une incapacité déclarent avoir un coût de la vie plus élevé à cause de ces difficultés et des dépenses plus élevées auxquelles ils doivent faire face.

#### CONTACT:

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

Selon Statistique Canada, la proportion de Canadiens avec une incapacité vivant dans la pauvreté varie selon l'âge et la sévérité de leur condition. Ceux ayant une incapacité sévère (selon la définition de Statistique Canada) et étant âgés entre 15 et 64 ans sont les plus enclins à vivre dans la pauvreté (28 %), alors qu'une personne sur dix ayant une incapacité moins sévère et étant âgée de 65 ans ou plus vit sous le seuil de la pauvreté.

Canadiens de 15 ans et plus vivant sous le seuil canadien officiel de la pauvreté par âge, état de personne avec incapacité et sévérité de l'incapacité Source: StatsCan, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017			
Âge	Sans incapacité	Personnes vivant avec une incapacité	
		Plus légère	Plus sévère
15-24	17 %	23 %	28 %
25-64	10 %	14 %	28 %
65+	6 %	7 %	10 %

Manifestement, les personnes ayant une incapacité sont tout aussi conscientes de cette réalité que celles n'en ayant pas. Environ la moitié des deux groupes croit qu'un Canadien sur trois ayant une incapacité vit dans la pauvreté.

En général, quelle proportion de Canadiens vivant avec une incapacité sont pauvres, selon vous?					
	Incapacité ou non		Sévérité de l'incapacité		
	Sans incapacité (n = 1250)	Personne vivant avec une incapacité (n = 858)	Légère (n = 329)	Moyenne (n = 230)	Sévère (n = 297)
1 Canadien sur 3 (33 %) vivant avec une incapacité est pauvre	47 %	52 %	49 %	48 %	58 %
1 sur 4 (25 %)	33 %	29 %	32 %	32 %	26 %
1 sur 10 (10 %)	14 %	13 %	12 %	14 %	12 %
1 sur 20 (5 %)	6 %	5 %	6 %	5 %	4 %
1 sur 100 (1 %)	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

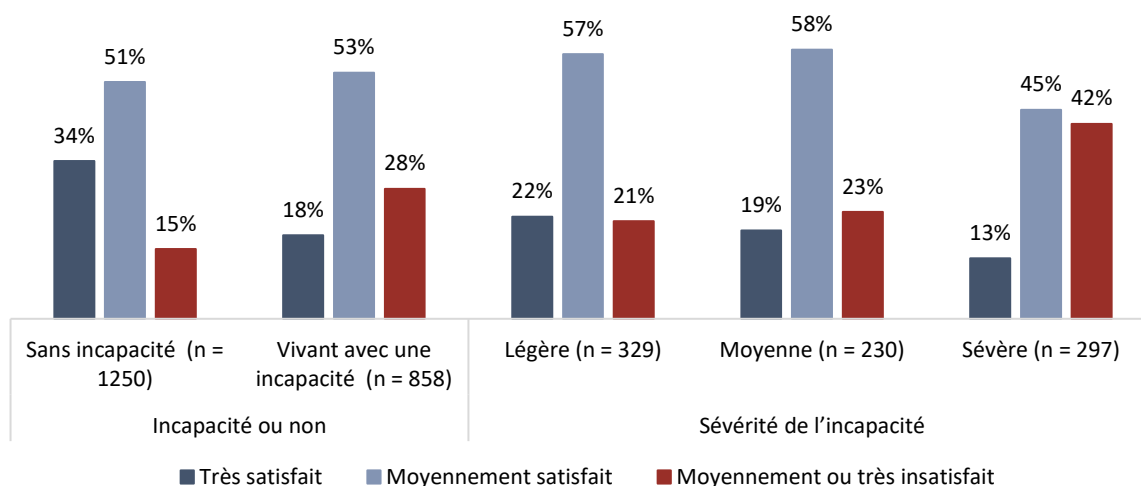


Troisième partie : Données comparatives sur d'autres aspects de la vie

**Satisfaction dans sa vie et perspectives d'avenir**

Il est troublant de constater que les personnes ayant une incapacité déclarent avoir un niveau de satisfaction plus faible lorsqu'il est question de leur bonheur personnel et de leurs perspectives d'avenir, par rapport aux personnes ne faisant pas face aux mêmes difficultés. L'insatisfaction envers le bonheur personnel et le contentement dans leur vie est la plus élevée chez les Canadiens ayant une incapacité sévère : deux sur cinq (42 %) affirment être très ou moyennement insatisfaits, ce qui est presque trois fois plus élevé que chez les Canadiens sans incapacité :

**Quel est votre niveau de satisfaction envers :  
votre bonheur personnel et votre degré de satisfaction avec votre vie?**

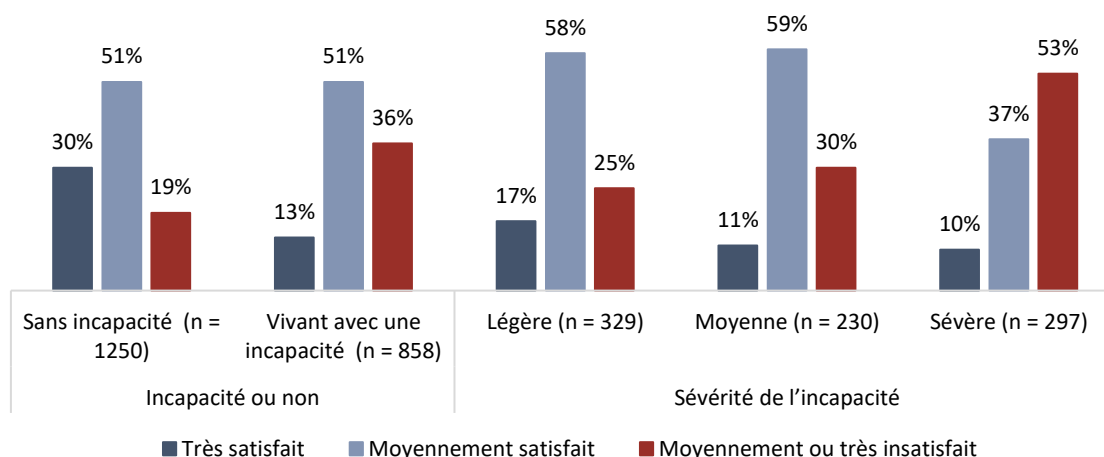


Les Canadiens vivant avec une incapacité sont également plus pessimistes sur leurs perspectives d'avenir; plus de la moitié (53 %) de ceux ayant une incapacité sévère sont insatisfaits. Parmi tous les répondants appartenant au sous-échantillon des personnes vivant avec une incapacité, l'insatisfaction est à 36 pourcent, ce qui représente le double des Canadiens sans incapacité (19 %) déclarant la même chose :

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

**Quel est votre niveau de satisfaction envers vos perspectives d'avenir, en général?**



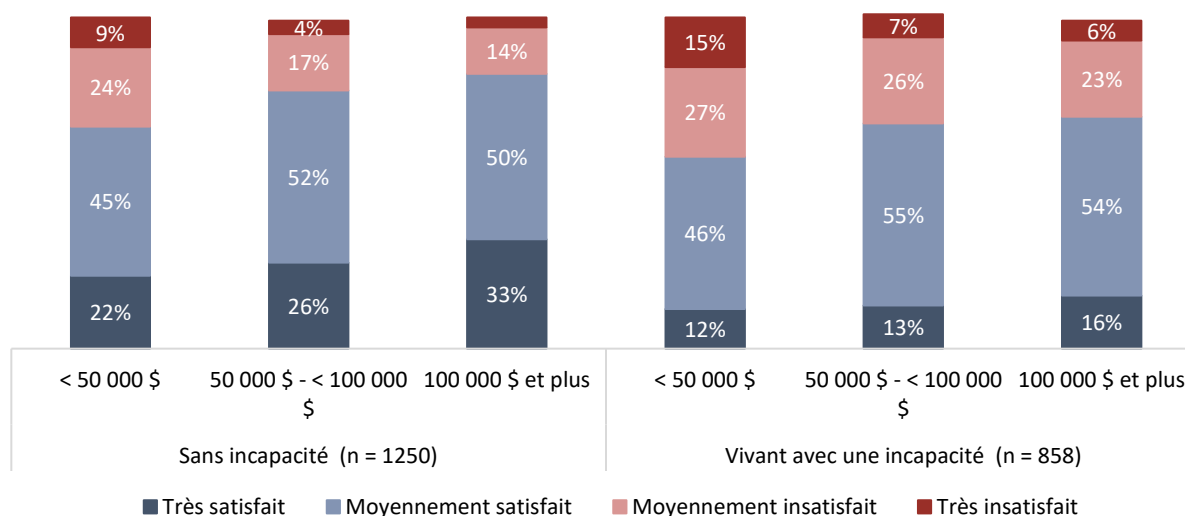
Ces deux modes d'évaluation (satisfaction de la vie et perspectives d'avenir) démontrent de grandes différences au travers des tranches de revenu, autant de manière générale que parmi la population vivant avec une incapacité. Quatre personnes sur cinq (83 %) dont le revenu du ménage est de 100 000 \$ ou plus affirment être très ou moyennement satisfaites de leurs perspectives d'avenir. Ce chiffre baisse à 67 % pour les répondants dont le revenu est de 50 000 \$ ou moins, soit seulement les deux tiers d'entre eux.

En comparaison, le pourcentage de personnes ayant une incapacité et déclarant ceci est nettement moins élevé :

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
 Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

**Degré de satisfaction envers les perspectives d'avenir, selon le revenu du ménage**



**Obstacles sociaux / accessibilité**

Le revenu joue un rôle important dans la mesure où les personnes ayant une incapacité font face à des obstacles sur le plan social. Comparativement aux personnes vivant avec une incapacité dont le revenu annuel est de 100 000 \$ ou plus, celles dont le revenu annuel est de moins de 50 000 \$ font beaucoup plus souvent face à de la discrimination sur le marché du travail (24 %) et à des obstacles à leur éducation (20 %). De plus, leurs aptitudes sont plus souvent sous-estimées (31 %) et ils sont exclus plus fréquemment d'activités de la vie quotidienne (30 %).

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

Pourcentage de répondants faisant toujours ou fréquemment face aux situations suivantes à cause de leur incapacité (Personnes vivant avec une incapacité)				
	Total (n = 858)	Revenu du ménage		
		Moins de 50 000 \$ (n = 332)	De 50 000 \$ à 100 000 \$ (n = 264)	100 000 \$ ou plus (n = 166)
Discrimination injuste sur le marché du travail	21 %	24 %	19 %	14 %
Obstacles injustes à l'éducation	15 %	20 %	12 %	8 %
D'autres personnes sous-estiment vos aptitudes	26 %	31 %	21 %	24 %
Être exclus d'événements et activités de la vie quotidienne auxquels vous aimeriez participer	25 %	30 %	20 %	18 %
<b>Au moins une de ces réponses</b>	<b>43 %</b>	<b>50 %</b>	<b>38 %</b>	<b>34 %</b>

### **Satisfaction au travail et dans son emploi**

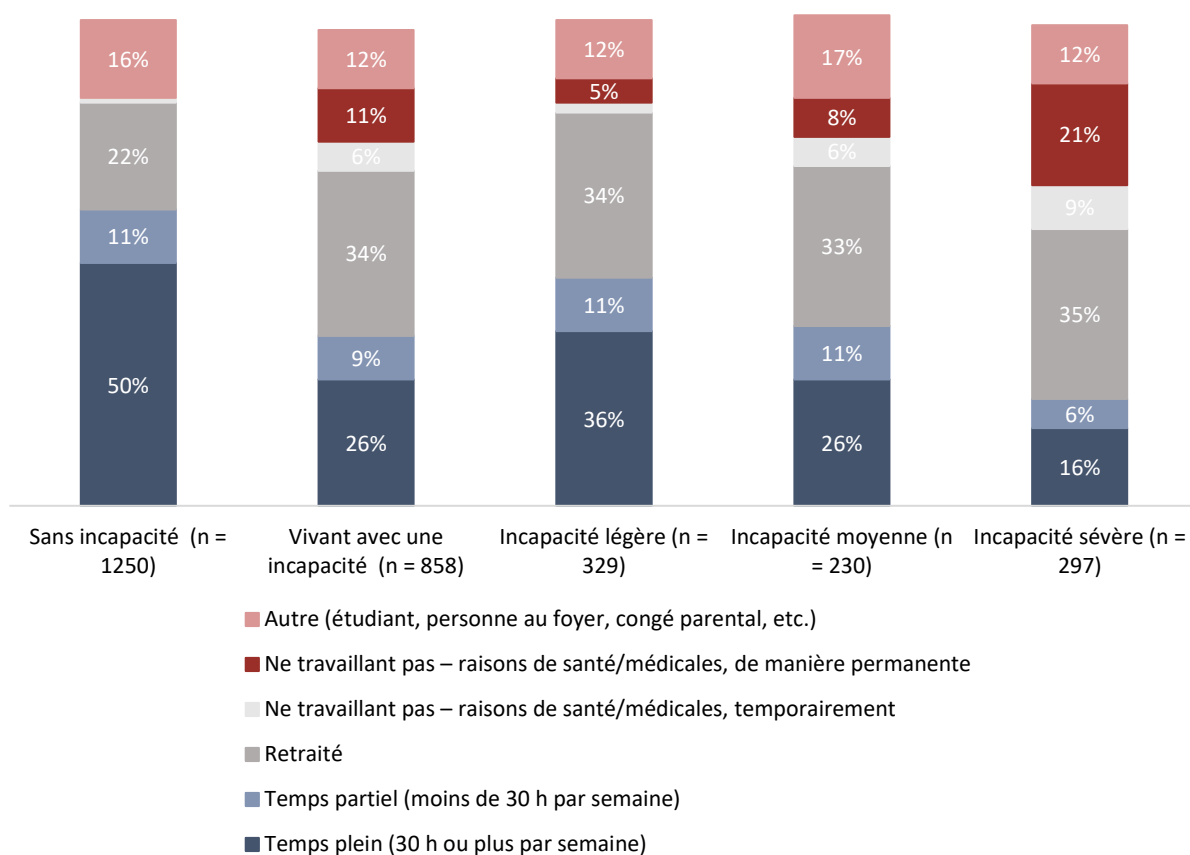
Les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles d'indiquer avoir un emploi à temps plein ou partiel et déclarent plus souvent ne pas travailler pour des raisons médicales de manière temporaire ou permanente. Ceci est comparable à l'information appartenant à Statistique Canada, [qui avait démontré en 2017](#) que les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles d'occuper un emploi que celles n'ayant pas d'incapacité.

---

#### **CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
 Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

### Quelle est votre situation d'emploi actuelle?

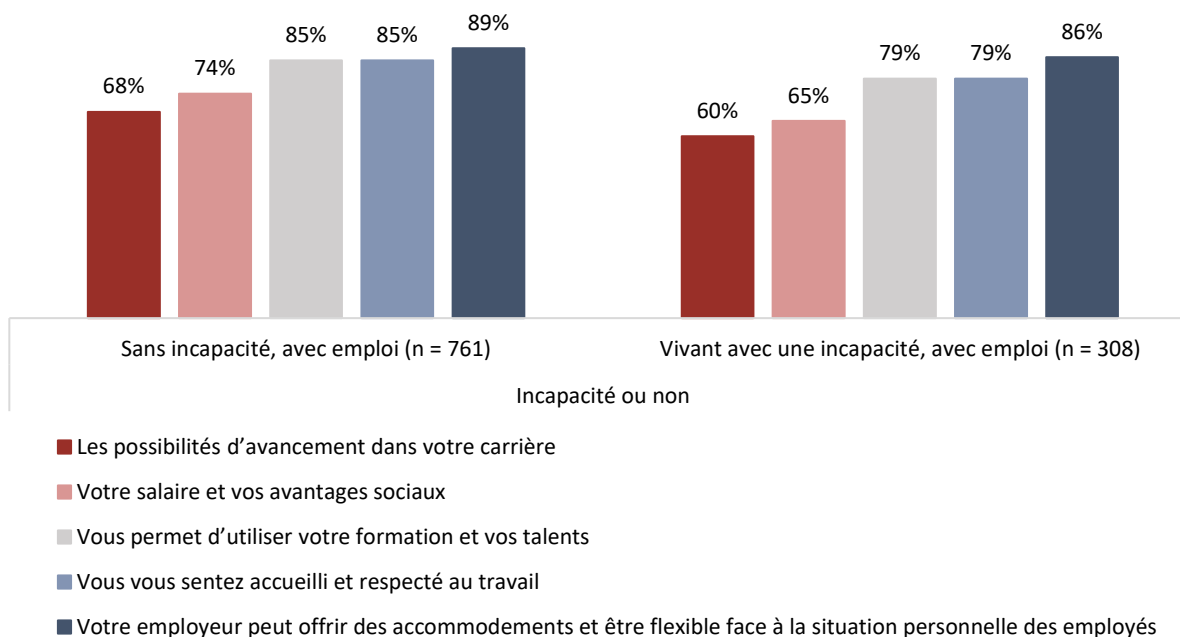


Celles qui occupent un emploi donnent une note élevée quant à leur niveau de satisfaction sur plusieurs aspects importants, dont les accommodements offerts par leur employeur. Ces pourcentages sont presque aussi élevés que ceux alloués par les Canadiens sans incapacité :

**CONTACT:**

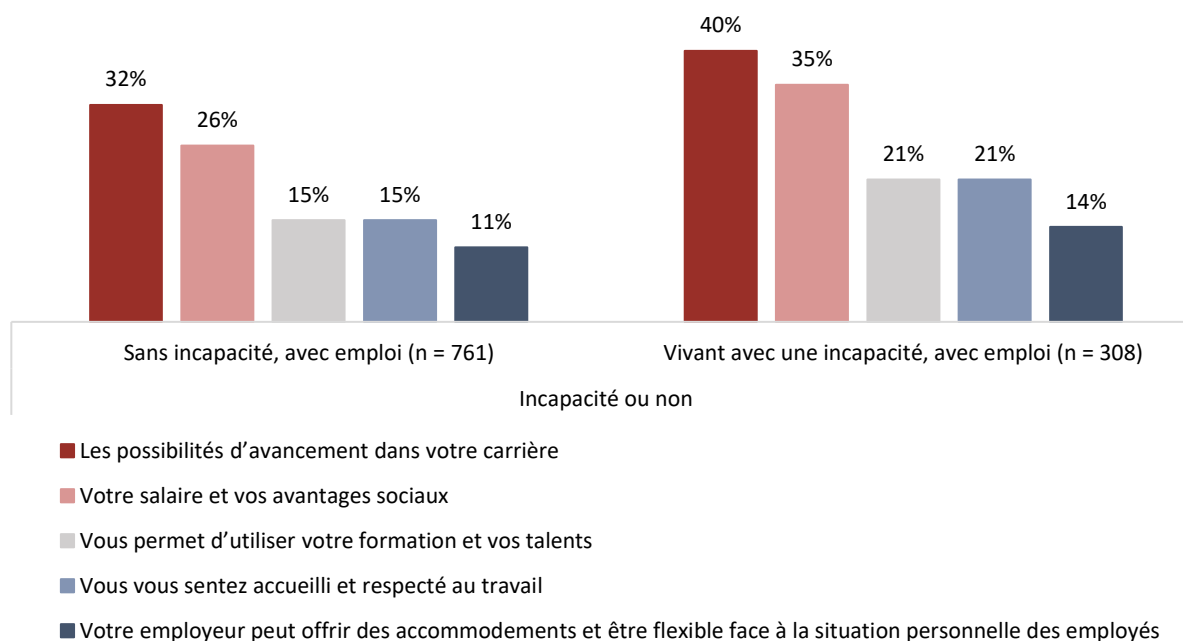
Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
 Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

**Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre emploi actuel sur les points suivants: (Pourcentage déclarant être satisfait/très satisfait) :**



Cependant, les personnes vivant avec une incapacité ne sont pas aussi satisfaites sur d'autres aspects de leur vie professionnelle. Ce groupe est davantage porté à être insatisfait sur les possibilités d'avancement de leur carrière que les répondants sans incapacité (40 % vs 32 %). Idem pour la question du salaire et des avantages sociaux (35 % vs 26 %), d'avoir la possibilité d'utiliser leur formation et leurs talents (21 % vs 15 %) et de se sentir accueilli et respecté au travail (21 % vs 15 %) :

**Dans quelle mesure êtes-vous insatisfait de votre emploi actuel sur les points suivants: (Pourcentage déclarant être insatisfait/très insatisfait) :**



**Quatrième partie : Perspectives face au statu quo**

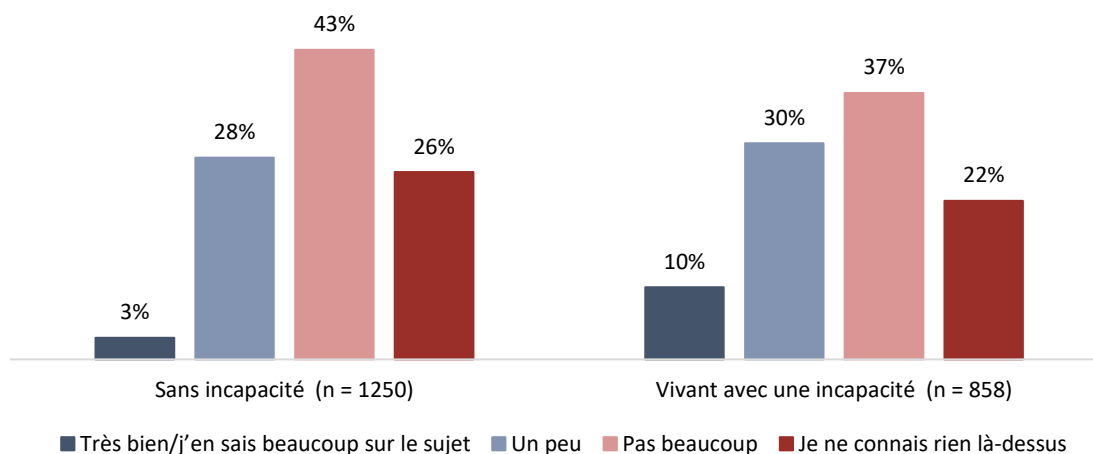
**La familiarité avec les prestations existantes: sont-elles suffisantes**

La plupart de Canadiens admettent qu'ils ne connaissent pas bien la question du soutien financier disponible aux personnes vivant avec une incapacité. Il est intéressant de noter que les Canadiens ayant une incapacité (67 %) et ceux n'en ayant pas (59 %) déclarent ne pas connaître beaucoup la question, voire pas du tout :

**CONTACT:**

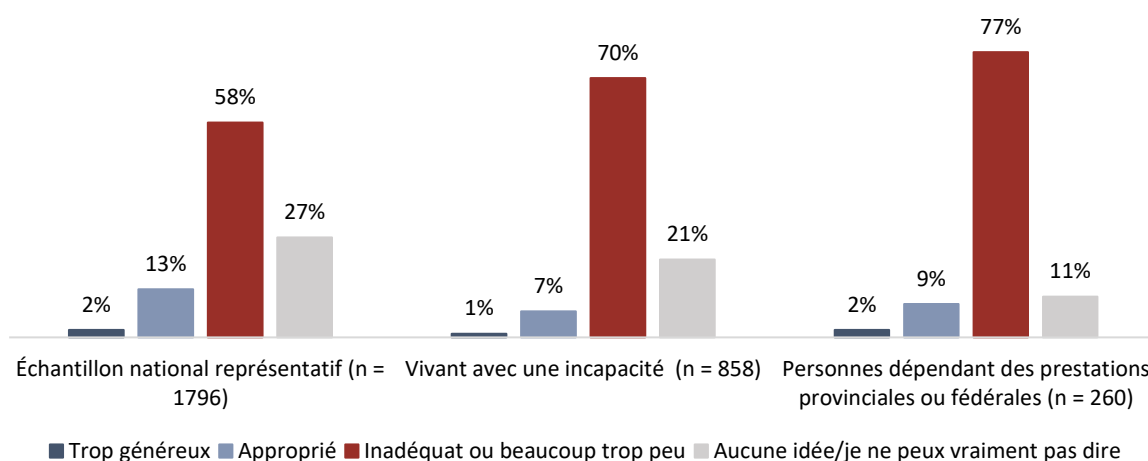
Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

### Dans quelle mesure connaissez-vous la question du soutien financier offert aux Canadiens vivant avec une incapacité?



Malgré qu'ils ne connaissent pas totalement les mesures de soutien actuellement disponibles, près de trois Canadiens sur cinq (58 %) ont le sentiment que ce soutien financier est inadéquat ou beaucoup trop faible. Ce chiffre augmente à 70 % parmi la population vivant avec une incapacité et jusqu'à 77 % chez ceux qui dépendent de ce genre de soutien et qui ont une meilleure connaissance de la question :

### Comment décririez-vous le soutien financier offert par les programmes actuellement disponibles?



Parmi les répondants estimant que le soutien actuel est généreux ou approprié, on peut clairement observer une démarcation entre les tranches d'âge et de genre. Les hommes sont beaucoup plus souvent de cet avis (19 %) que les femmes (11 %) et la plus jeune tranche d'âge, celles des 18 à 34 ans, adhère à ce point de vue (20 %) plus fréquemment que celle des 55 ans et plus (12 %). ([Veuillez consulter les tableaux détaillés](#))

#### CONTACT:

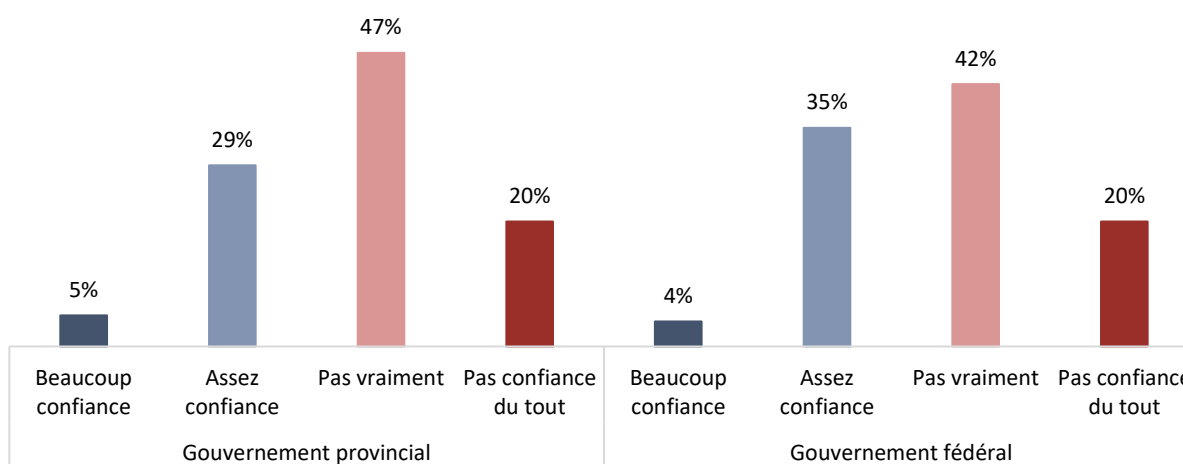
Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)



**Le taux de confiance envers le gouvernement fédéral/provincial pour gérer les prestations existantes**

Lorsqu'il est question de la gestion des programmes de soutien et de prestations aux personnes ayant une incapacité par le gouvernement provincial ou fédéral, plus de trois répondants sur cinq (62 %) ne font pas vraiment ou pas du tout confiance au gouvernement fédéral, alors que les deux tiers (67 %) ont la même opinion à propos de leur gouvernement provincial :

**Dans quelle mesure faites-vous confiance aux gouvernements pour gérer adéquatement le soutien et les prestations aux Canadiens vivant avec une incapacité? (Échantillon national représentatif, n = 1796)**



Les Canadiens vivant avec une incapacité ont une vision encore plus sombre de la capacité des gouvernements à gérer ce genre de soutien. Parmi eux, près de trois sur dix (28 %) déclarent ne pas leur faire confiance du tout et la moitié (49 %) affirment ne pas vraiment leur faire confiance. ([Veuillez consulter les tableaux détaillés](#))

Les Québécois sont plus enclins à faire confiance au gouvernement sur le sujet, mais la majorité d'entre eux croit tout de même qu'on ne peut pas vraiment ou pas du tout faire confiance au gouvernement fédéral (53 %) ou provincial (52 %) pour gérer la question. Les Albertains ont le moins confiance dans la capacité du gouvernement fédéral à gérer ce genre de soutien. En effet, les trois quarts d'entre eux (76 %) déclarent ne pas lui faire vraiment ou pas du tout confiance. Les Ontariens sont ceux qui font le moins confiance à leur gouvernement provincial (74 %) pour gérer ce genre de soutien :

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

Dans quelle mesure faites-vous confiance aux gouvernements pour gérer adéquatement ce domaine?  
Échantillon national représentatif, n = 1796)

	C.-B. (n = 235)		Alb. (n = 178)		Sask./Man. (n = 262)		Ont. (n = 520)		Qc (n = 438)		Atlantique (n = 163)	
	Gouv. féd.	Gouv. prov.	Gouv. féd.	Gouv. prov.	Gouv. féd.	Gouv. prov.	Gouv. féd.	Gouv. prov.	Gouv. féd.	Gouv. prov.	Gouv. féd.	Gouv. prov.
<b>Beaucoup confiance</b>	2 %	3 %	4 %	5 %	3 %	4 %	4 %	4 %	4 %	7 %	3 %	2 %
<b>Assez confiance</b>	31 %	34 %	20 %	25 %	28 %	26 %	36 %	22 %	43 %	41 %	36 %	25 %
<b>Pas vraiment</b>	48 %	49 %	40 %	40 %	41 %	50 %	42 %	50 %	39 %	41 %	42 %	51 %
<b>Pas confiance du tout</b>	19 %	14 %	36 %	30 %	29 %	20 %	18 %	24 %	14 %	11 %	19 %	21 %

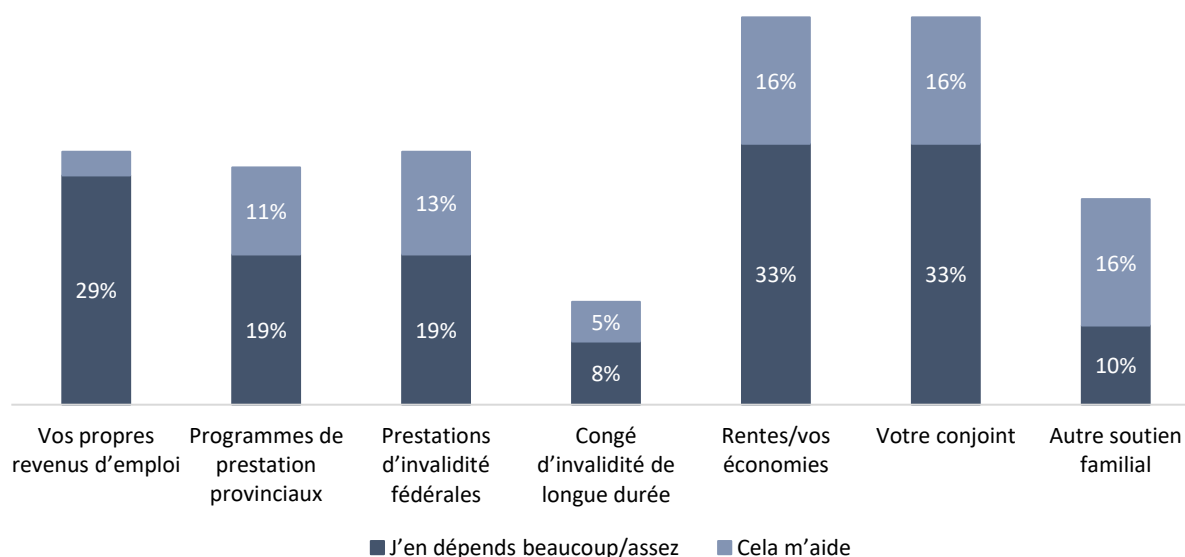
### Le besoin de s'appuyer sur les prestations, subvenir à ses besoins

Bien que les prestations soient une importante source de revenu pour les personnes vivant avec une incapacité, il ne s'agit pas de la seule source de soutien sur laquelle ils s'appuient. Le tiers d'entre eux dépend également de rentes et de leurs économies (33 %) ou de leur conjoint (33 %) et trois sur dix (29 %) affirment dépendre de leurs propres revenus d'emploi. Ces chiffres sont tous plus élevés que le pourcentage de ceux disant dépendre des programmes de soutien actuels du gouvernement. En effet, seulement une personne sur cinq affirme qu'elle dépend d'un programme de prestation provincial (19 %) ou fédéral (19 %) :

#### CONTACT:

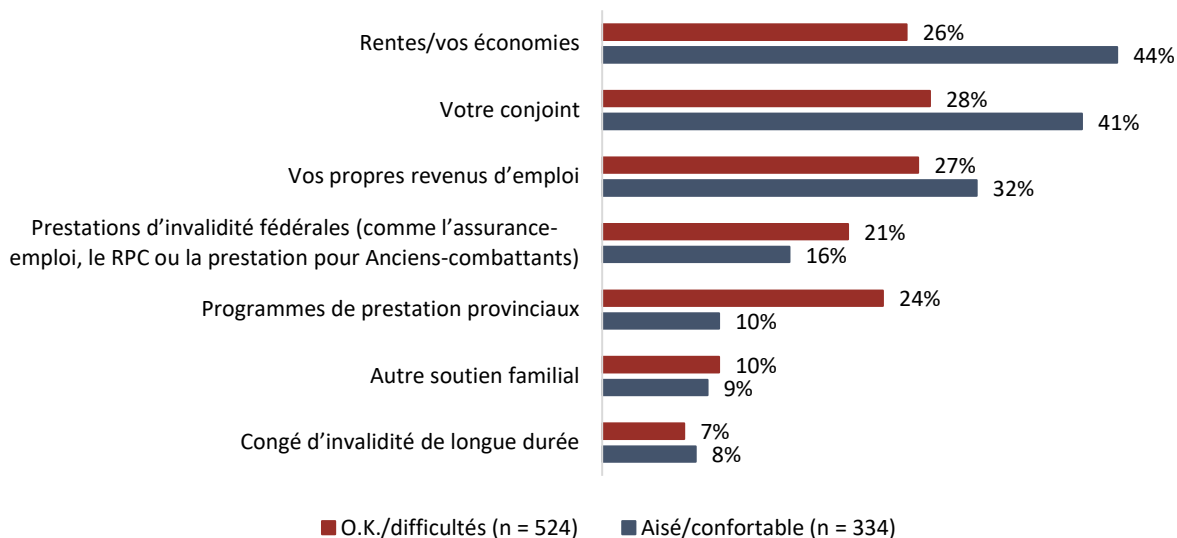
Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

**De quelles sources de revenu dépendez-vous pour subvenir à vos besoins?  
(Personnes avec incapacité, n = 858)**



Les personnes avec incapacité ayant indiqué être juste « O.K. » ou avoir de la difficulté à joindre les deux bouts sur le plan financier affirment plus souvent dépendre des programmes de soutien disponibles. Le quart d'entre elles (24 %) déclare dépendre beaucoup ou assez des programmes provinciaux et le cinquième d'entre elles (21 %) affirme dépendre des programmes fédéraux. Il faut noter que ces pourcentages dépassent largement la proportion de ceux ayant une situation financière aisée ou confortable qui ont affirmé avoir besoin de l'aide de ces programmes (10 % et 16 % respectivement) :

**De quelles sources de revenu dépendez-vous pour subvenir à vos besoins?  
(Personnes avec incapacité, selon leur situation financière)**



**Cinquième partie : la Prestation canadienne pour l'invalidité**

**Soutien élevé**

Bien que relativement peu de détails aient été dévoilés à propos de la nouvelle Prestation canadienne d'invalidité, le [discours du Trône de l'automne dernier](#) avise qu'elle serait basée sur le [Supplément de revenu garanti aux aînés](#), qui fournit une prestation mensuelle aux aînés dont le revenu est moindre que le revenu du ménage de base estimé dans différents cas, avec différents seuils pour les aînés célibataires et ceux vivant avec un partenaire.

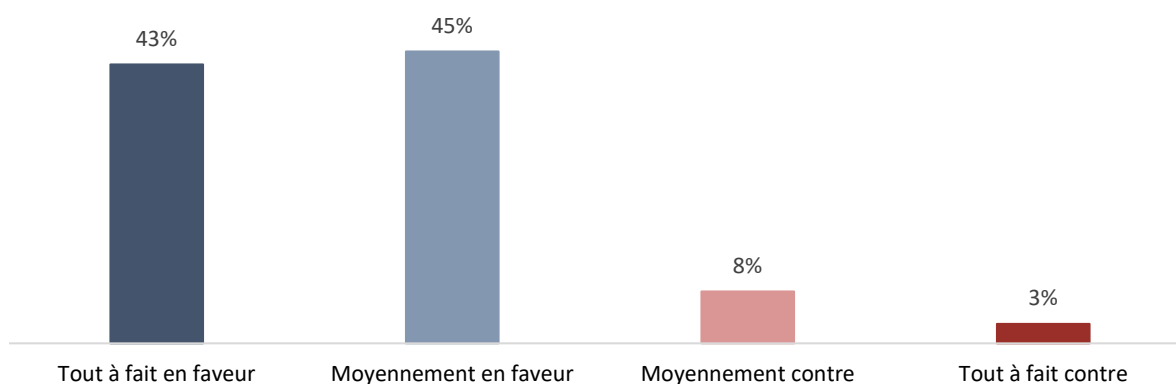
Le nouveau projet de Prestation bénéficie d'un large soutien au travers du pays. 88 pourcent des Canadiens sont en faveur (43 % sont tout à fait en faveur, 45 % le sont moyennement) et seulement 11 pourcent s'y opposent :

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

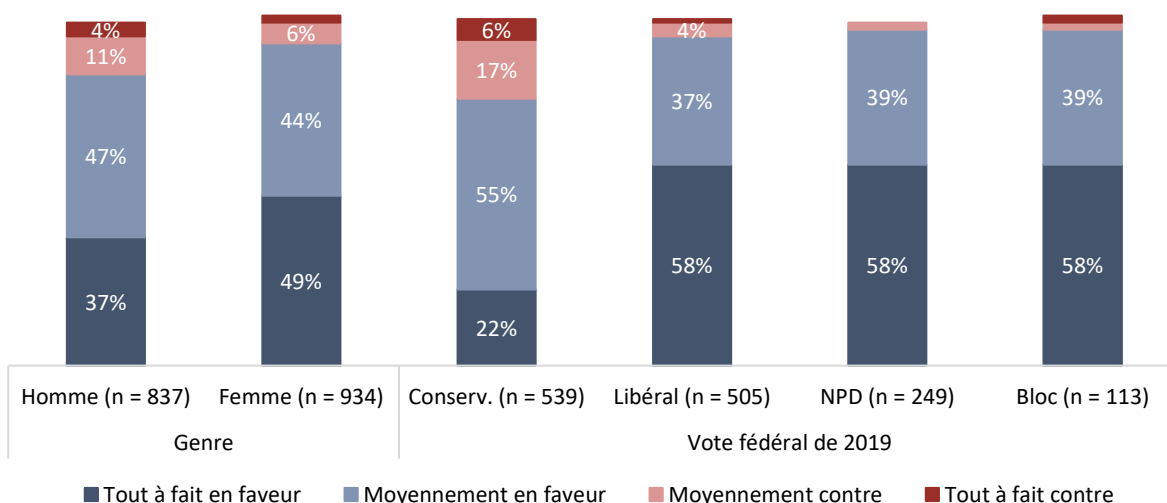
**Êtes-vous en faveur ou contre cette Prestation canadienne d'invalidité proposée?**

(Échantillon national représentatif, n = 1796)



Si l'on observe la question sur plan des partis politiques, les électeurs ayant voté par le passé pour les libéraux, le NPD ou le Bloc Québécois apportent tous un soutien ferme à la Prestation canadienne d'invalidité proposée, dans une proportion égale (58 %). Les électeurs ayant voté par le passé pour le Parti conservateur sont les moins enclins à offrir un appui solide à ce projet (22 %). De plus, les femmes (49 %) sont plus susceptibles que les hommes (37 %) d'être tout à fait en faveur de la nouvelle Prestation nationale proposée.

**Êtes-vous en faveur ou contre cette prestation canadienne d'invalidité proposée?**



Sur le plan régional, la proportion de ceux qui offrent un solide appui à ce projet varient, allant de seulement 23 pourcent en Alberta jusqu'à plus de la moitié des répondants du Québec (56 %) :

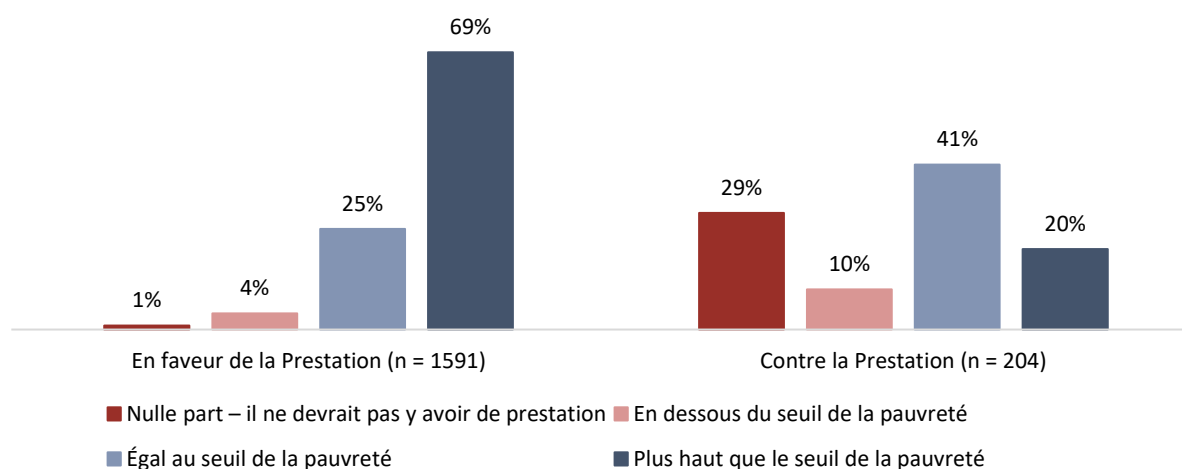
**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

Êtes-vous en faveur ou contre cette prestation canadienne d'invalidité proposée? (Échantillon représentatif national)							
	Total (n=1796)	C.-B. (n=235)	Alb. (n=178)	Sask./Man (n=262)	Ont. (n=520)	Qc (n=438)	Atlantique (n=163)
Tout à fait en faveur	43 %	41 %	23 %	33 %	44 %	56 %	42 %
Moyennement en faveur	45 %	48 %	59 %	55 %	43 %	36 %	52 %
Moyennement contre	8 %	9 %	12 %	10 %	9 %	6 %	4 %
Tout à fait contre	3 %	2 %	5 %	3 %	4 %	1 %	2 %

La population estime que la Prestation canadienne d'invalidité devrait être fixée au-dessus du seuil de la pauvreté, ce qui témoigne peut-être du fait que les gens comprennent que le coût de la vie est plus élevé chez les personnes avec incapacité, tel que nous l'avons vu plus tôt dans ce communiqué. Près des deux tiers des Canadiens (63 %) sont de cet avis, alors que 27 pourcent croient qu'elle devrait être égale au seuil de la pauvreté. Seulement cinq pourcent estiment qu'elle devrait être en dessous. Même les répondants étant opposés à la nouvelle prestation reconnaissent la nécessité d'offrir un soutien accru. Parmi ceux-ci, exactement un sur cinq déclare que cette prestation devrait être fixée plus haut que le seuil de la pauvreté.

### Où la Prestation canadienne d'invalidité devrait-elle fixer le niveau minimum de revenu?



### Principaux facteurs de soutien

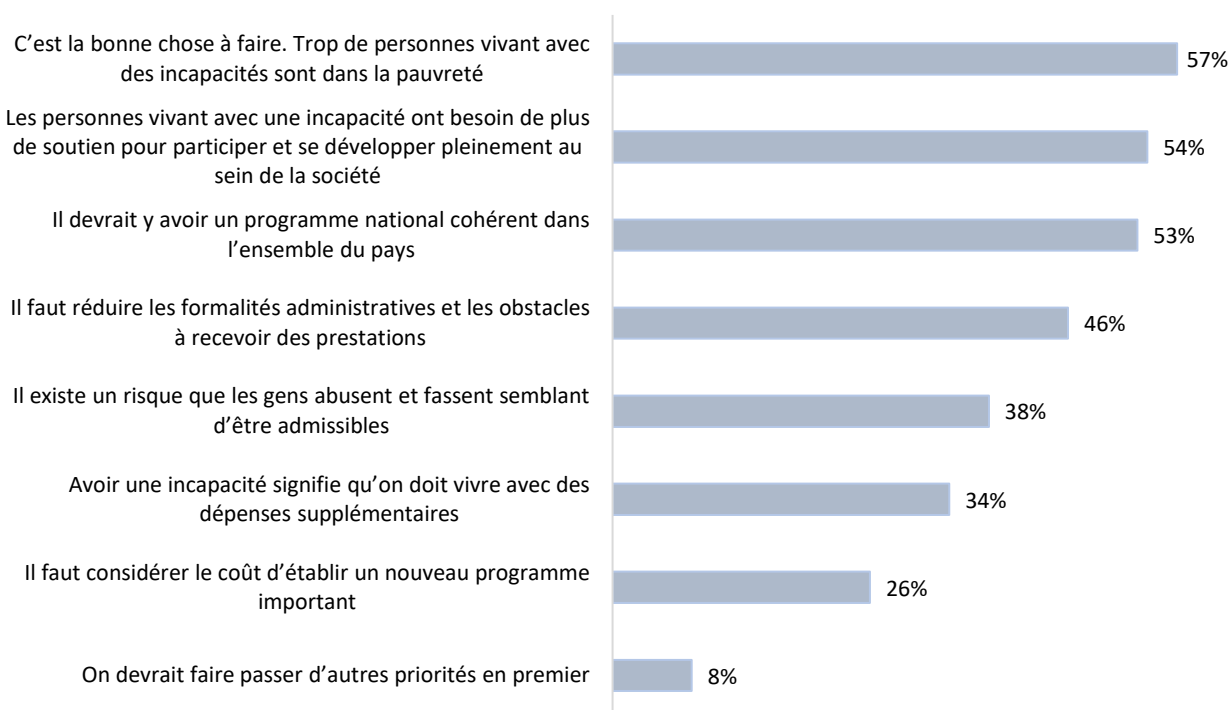
Ce soutien s'explique principalement par le sentiment que « c'est la bonne chose à faire » et que les répondants sont largement d'avis qu'il « est temps que l'ensemble du pays joigne ses forces et mette fin

#### CONTACT:

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

à la pauvreté des personnes vivant avec une incapacité ». En effet, ces deux énoncés ont été davantage choisis par les répondants en tant qu'éléments importants à prendre en considération. Un nombre similaire de répondants affirme qu'une norme nationale devrait être créée et croit que la Prestation canadienne d'invalidité pourrait accomplir ce rôle.

**Quels éléments sont les plus importants à prendre en considération pour la  
Prestation canadienne d'invalidité?  
(Échantillon national représentatif, n = 1796)**

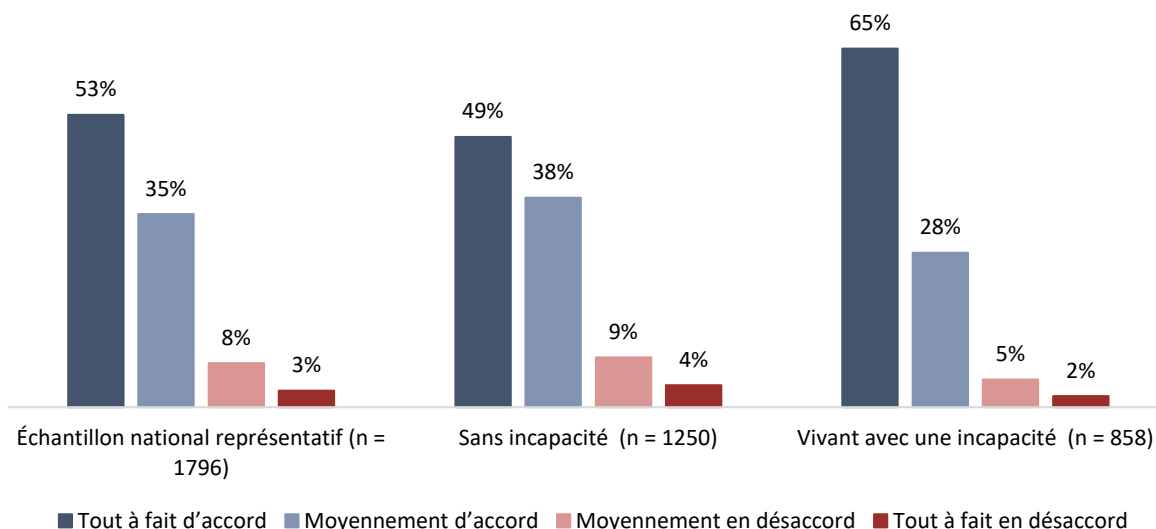


Les Canadiens sont généralement d'avis que la Prestation canadienne d'invalidité est un engagement essentiel pour le gouvernement. Dans l'ensemble, la moitié (53 %) est tout à fait d'accord avec cet énoncé et un répondant sur trois (35 %) est moyennement d'accord.

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

**D'accord vs en désaccord :**  
**« Il est temps que l'ensemble du pays joigne ses forces et mette fin à la pauvreté des personnes vivant avec une incapacité. »**



**Autres préoccupations – la vitesse du processus, les intentions, les « coupures »**

Dans le cadre du budget de printemps 2021, 11,9 millions en soutien financier sur trois ans ont été annoncés afin d'entreprendre un processus de consultation pour réviser les critères d'admission des programmes de prestations fédérales existants, en mentionnant que ce travail « alimenterait directement la conception d'une nouvelle prestation d'invalidité ». Grâce à ce budget, Emploi et Développement social Canada « entreprendra de vastes consultations avec les intervenants » et « mobilisera les provinces et les territoires ».

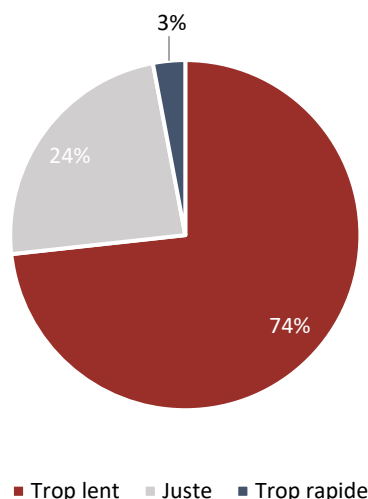
Bien que les trois ans de consultation financée par le gouvernement fédéral devraient aider à sensibiliser la population, la majorité des répondants (74 %) croit que ce délai est tout de même trop lent :

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
 Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

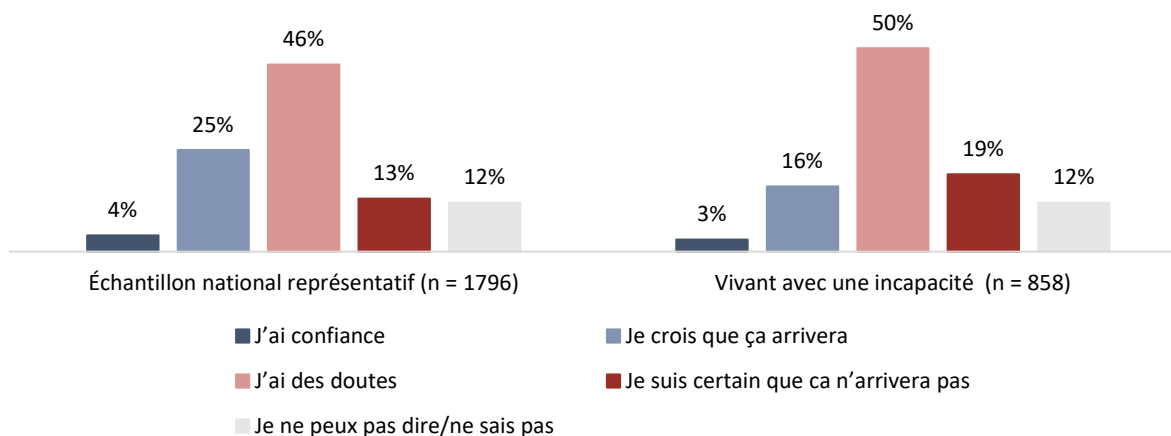


**Trois ans de développement — c'est trop?**  
(Personnes avec incapacité et ceux ayant un ami proche ou membre de la famille avec incapacité, n = 1074)



Les Canadiens ne sont pas très confiants que le gouvernement fédéral tiendra sa promesse et mènera à bien le projet. Parmi les répondants ayant une incapacité, la moitié doute que ce projet se concrétisera et une personne sur cinq déclare être certaine que cela n'arrivera pas (19 %).

**Dans quelle mesure avez-vous confiance que le gouv. fédéral ira au bout des choses, lorsqu'il est question d'établir une nouvelle prestation d'invalidité?**



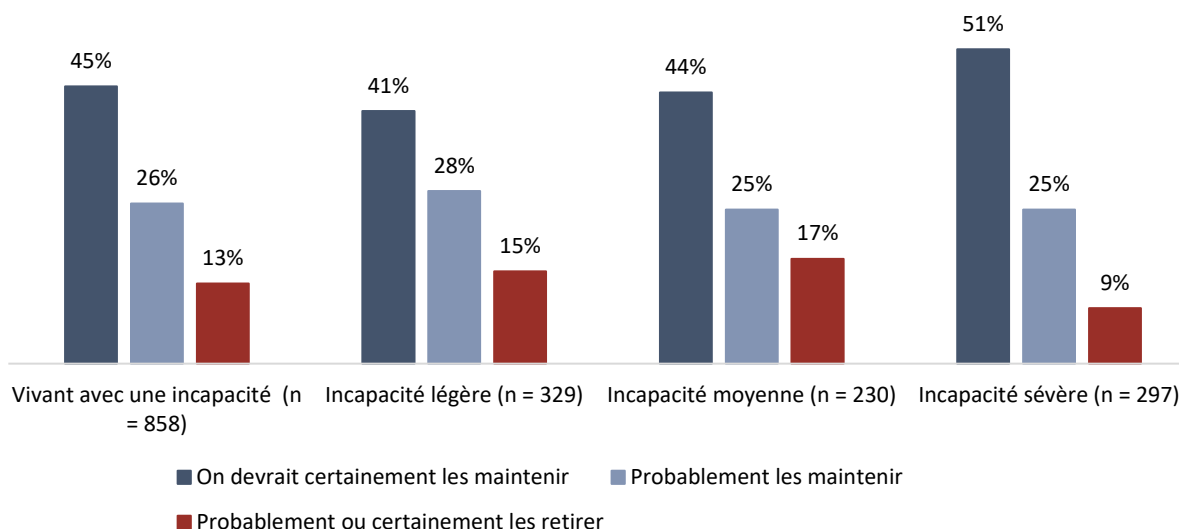
Plus de la moitié des gens vivant avec une incapacité (54 %) déclarent être enchantés qu'un tel projet pour créer une Prestation canadienne d'invalidité existe. Toutefois, deux sur cinq (41 %) disent ne pas avoir de « sentiments particuliers » à ce sujet, ce qui reflète peut-être leur manque de confiance envers le gouvernement dans sa capacité de mener à bien un tel projet. ([Veuillez consulter les tableaux détaillés](#))

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

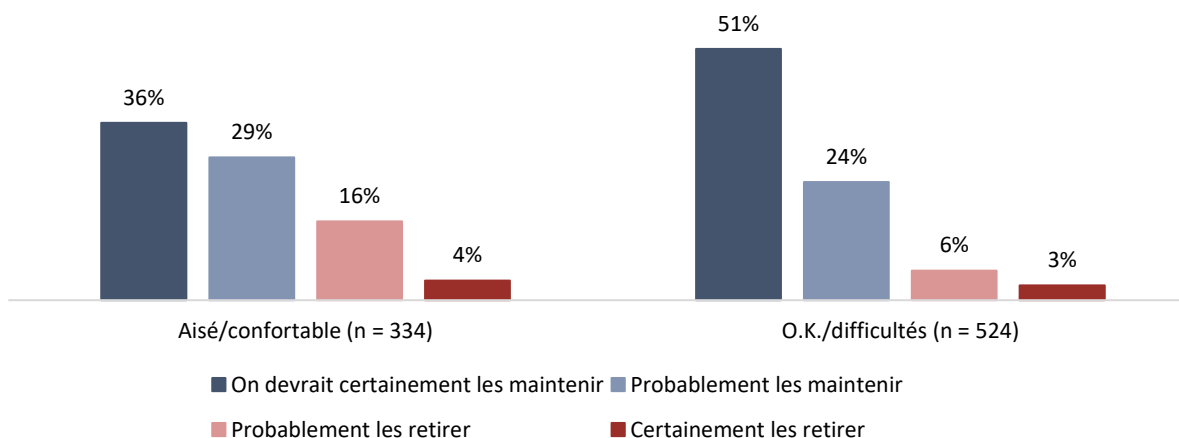
Il existe également certaines préoccupations quant à ce qui arrivera aux programmes de soutien provinciaux existants lorsqu'une prestation nationale d'invalidité sera adoptée. Les personnes vivant avec une incapacité, dont plusieurs comptent sur l'aide de ces programmes, estiment qu'on devrait certainement (45 %) ou probablement (26 %) les maintenir, alors que seulement 13 pourcent croient qu'ils devraient probablement ou certainement être retirés :

### Que devrait-il arriver aux programmes actuels de prestations provinciaux?



Les personnes vivant avec une incapacité et décrivant leur situation financière comme étant « O.K. » ou difficile sont les plus préoccupés par la possibilité de perdre les programmes provinciaux existants. La moitié d'entre eux (51 %) déclare qu'ils devraient certainement être maintenus, tandis que le quart (24 %) croit qu'ils devraient probablement être maintenus :

### Que devrait-il arriver aux programmes actuels de prestations provinciaux?



**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)

---

***Pour accéder aux tableaux récapitulatifs affichant les résultats par âge, genre, région, éducation et autres éléments démographiques, [cliquez ici](#)***

***Pour accéder aux résultats des répondants sans incapacité, [cliquez ici](#).***

***Pour accéder aux résultats selon la sévérité de l'incapacité, [cliquez ici](#).***

***Pour accéder aux résultats selon la situation financière des personnes vivant avec incapacités, [cliquez ici](#).***

L'Institut Angus Reid a mené une enquête en ligne du 17 au 21 mai 2021 parmi un échantillon aléatoire représentatif issu d'un groupe de 2103 adultes canadiens membres du [Forum Angus Reid](#), comprenant un échantillon national de la population générale de 1796 répondants, augmenté d'un échantillon de Canadiens vivant avec une incapacité afin d'étendre cet important sous-échantillon à 858 répondants.

À titre de simple comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille impliquerait une marge d'erreur de +/- 2,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Les écarts dans les totaux ou entre eux sont attribuables aux arrondissements. Des tableaux détaillés sont présentés à la fin de ce communiqué.

---

**CONTACT:**

Shachi Kurl, President: 604.908.1693 [shachi.kurl@angusreid.org](mailto:shachi.kurl@angusreid.org) @shachikurl  
Rebecca Pauls, PLAN Executive Director: 604.440.9769 [rpauls@plan.ca](mailto:rpauls@plan.ca)